

AVIS D'INFORMATION

Réunion du Conseil Municipal Lundi 15 décembre 2025 à 18 heures 30, Salle d'Honneur, Mairie de Maurs

0. L'ordre du jour sera le suivant :
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025 ;
 2. Fixation des tarifs communaux pour l'exercice 2026;
 3. Délibération fixant le montant de la contre-valeur pour la redevance « Performance des réseaux d'eau potable » déterminée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour 2026 ;
 4. Clôture du budget annexe M49 – Service AEP ;
 5. Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable (RPQS 2024) ;
 6. Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du SIVU d'assainissement Maurs – Saint-Etienne-de-Maurs (RPQS 2024) ;
 7. Conventions de mise à disposition de personnels entre la Mairie de Maurs et le Syndicat des eaux Pays de Maurs Rives d'Olt ;
 8. Désignation des élus délégués au Syndicat des eaux Pays de Maurs Rives d'Olt à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
 9. Informations diverses.

 Le Maire

Affiché le 09 décembre 2025

Florian MORELLE

